

état de reconnaissance des chemins ruraux de Noisy-le Grand en 1882

n° d'ordre du chemin	nom sous lequel le chemin est communément désigné	désignation du point où il commence, du lieu vers lequel il tend, et du lieu où il se termine	changements intervenus depuis 1882
1	de Villiers-sur-Marne à Champs	commence au territoire de Villiers, traverse le chemin n° 6 des vaches, celui vicinal n° 2 et se termine au territoire de Champs près la route départementale n° 10	au sud : rue Paul Bert --> rue Paul Belmondo au centre : rue Etienne Dolet ; puis r. Etienne Dolet + r. Jules Védrières au nord : rue Jules Ferry
2	des Princes	commence au territoire d'Emerainville et de Champs, est mitoyen sur toute la longueur avec Emerainville et se termine au chemin des châtaigniers	partie nord n'existe plus ; n'existe qu'entre l'avenue Médéric et l'avenue du Bois Saint-Martin
3	de Combault	commence au territoire de Villiers, est mitoyen sur toute la longueur avec le territoire de Villiers et de La Queue-en-Brie, tend vers Combault et se termine à l'origine du territoire de cette commune	actuellement, forme limite avec Le Plessis-Trévisé (commune créée en 1899) dénomination : chemin de Villiers à Combault
4	des Aulnettes	commence sur la route départementale n° 10, est mitoyen sur toute la longueur avec Bry, et se termine à la jonction du territoire de Bry et de Villiers	partie Nord s'appelle toujours chemin des Aulnettes ; partie Sud disparue sous la ville nouvelle (environ hôpital privé de Marne-la-Vallée)
5	de Villiers à Gournay	commence sur le chemin vicinal n° 1 de Noisy à Villiers, se termine au carrefour des chemins vicinaux n° 6 et 7 ??	Ouest : rue du Pavé Neuf --> rue Sancho Pança, centre : rue du Pavé Neuf , puis quartier Pavé Neuf partie Est : rue Rouget de l'Isle
6	des vaches ou des bois	commence au carrefour des chemins vicinaux n° 6 et 7 , traverse le chemin rural n° 5, se termine sur la route départementale n° 11	nord : rue de Beauvais --> rue du docteur Sureau centre : avenue des Yvris --> avenue Victor Basch (av. Victor Basch : presque détruite en 1970 N déplacé au S de l'av du Gal de Gaulle et S = 100 m entre autoroute et av. Gabriel Péri) Sud : rue des Yvris --> av. Victor Basch ?, --> rue de la chapelle
7	du Richardet	commence sur le chemin rural n° 5 de Villiers à Gournay, tend vers Malnoue, traverse le chemin n° 1 de Villiers à Champs , se termine sur la route départementale n° 11	presqu'entièrement disparu sous la ville nouvelle ; ne subsiste que l'extrémité sud : rue Octave Lapize
8	des Yvris	commence à la route dép. n° 11, tend vers les bois St Martin, se termine au chemin n° 10 des châtaigniers	rue des Yvris --> avenue des Yvris
9	des Yvris à chemin des châtaigniers	commence sur le chemin rural n° 8 des Yvris près la route dép.n° 11, passe à niveau sur la ligne de Mulhouse et se termine au chemin n° 10 des châtaigniers	Nord : rue Victor Hugo Sud : rue Victor Hugo --> rue des frères Harbulot
10	des châtaigniers	commence sur le chemin rural n° 2 près Malnoue, tend vers Villiers, est mitoyen avec Villiers sur une certaine longueur, se termine au territoire de cette commune	de l'Est vers l'Ouest : -chemin du Bois Saint-Martin -chemin des Murs du Parc --> avenue du Bois St Martin -chemin Jeanne --> rue Bernard Naudin -rue de frères Harbulot (extrémité SO) -avenue des Châtaigniers
11	vieux chemin de Noisy à Gournay ou des Grammonts	commence sur le chemin vicinal n° 3 de Gournay, tend vers Gournay et se termine sur le territoire de Gournay	rue du réseau Keller et vieux chemin de Gournay
12	chemin du clos de chèvre	commence au chemin vicinal n° 1 de Villiers, se termine sur le chemin de Villiers à Gournay n° 5	disparu sous la ville nouvelle (environ sous la place Georges Pompidou)

état de reconnaissance des chemins ruraux de Noisy-le Grand en 1882

13	de Noisy-le-Grand à Bry, ou des Clapiers	commence sur le chemin vicinal n° 1 , extrémité du mur du parc Ruffin, passe devant la voirie verte n° 18 et le chemin des Loges n° 27, se termine au chemin des Aulnettes n° 4	rue Jean Richepin, puis rue de la Fontaine du Clos, et enfin rue Daniel Perdrigé
14	avenue des Merisiers	commence sur la route dép.n°10 au carrefour formé par le chemin vicinal n°2 de Malnoue, traverse le chemin vicinal n°5 et se termine sur celui n° 6 des vaches	avenue du Maréchal Joffre
15	Avenue	commence sur la route dép. n°10, traverse le chemin des Norottes, se termine à la rue St Vincent ou chemin vicinal n° 5	a eu plusieurs dénominations : avenue de la Haute Maison, avenue de M. Periac, avenue de la fête, avenue de la mairie, avenue Aristide Briand
16	du Clos St Vincent	commence sur le chemin vicinal n°5, extrémité de la rue St Vincent, se termine sur l'avenue des Merisiers n° 14	correspond à la partie de la rue de la République située entre l'avenue Georges Clémenceau et l'avenue du Maréchal Joffre
17	de la Haute-Maison	commence sur le chemin vicinal n° 2 de Malnoue au carrefour formé par le chemin n° 5, se termine au territoire de Champs	Est : disparu sous le quartier Champy centre : rue de la Haute-Maison (inchangé) Ouest : rue Armand Gundhart
18	Voierie Verte	commence sur le chemin n° 13 des Clapiers, se termine sur celui n° 4 des Aulnettes	une courte portion figure encore sur certaines cartes 50 m à l'Ouest du rond-point : Porte de Neuilly ; autre nom : chemin des Loges prolongé
19	de la Croix aux Biches	commence sur le chemin vicinal n° 4 de Neuilly, passe devant celui n° 21 du Milieu, se termine sur la route dép. n° 10	devenue rue de la Croix Biche
20	de la Varenne	commence sur le chemin n° 21 du Milieu, passe devant celui n°22, tend vers Bry et se termine au territoire de Bry	rue de la Varenne, s' oriente au Nord puis à l'Ouest devient alors rue de la Plaine (partie également nommée : chemin des bœufs)
21	du Milieu	commence sur le chemin n° 19 de la Croix aux Biches, tend vers Bry et se termine sur celui n° 22	partie Est : rue René Navier partie Ouest : rue Paul Lafargue
22	de la Croix aux Biches à la Varenne	commence sur la route dép. n° 10, tend vers la Marne, se termine sur le chemin n° 20 de la Varenne	rue de Verdun (CM 27/02/1926)
23	du Vieux Moulin	commence à la rue de la Chapelle, tend vers la Marne, se termine au chemin de halage	sans changement
24	des Norottes	commence sur le chemin vicinal n° 1 de Villiers, traverse l'avenue de la Haute-Maison n° 15, se termine sur la route dép.n° 10	rue d'Alsace -Lorraine (CM 24/06/1884) puis rue du docteur Jean Vaquier (CM 22/09/1951
25	des Brayers	commence à la ruelle des Brayers, parcelle 687 section C près le chemin vicinal n° 1 de Villiers et se termine sur la route dép. n° 10	devenue rue du Brayer
26	des Mastraits	commence rue des Mastraits près le chemin vicinal n° 1 de Villiers, tend vers Bry et se termine sur celui rural n° 27 des Loges	poursuivait la rue des Mastraits ; actuellement représente sa partie ouest
27	des Loges	commence sur le chemin n° 13 des Clapiers, et se termine sur la route dép. n° 10	rue Roger Salengro (CM 09/11/1944)
28	sentier du Clos St Vincent	commence sur la ruelle des Norottes, traverse la rue St Vincent, se termine sur l'av. des Merisiers	au Nord : rue de la Voûte ; au Sud : mail du Clos Saint-Vincent
29	sentier des Grammonts	commence sur la route dép. n°10, tend vers la Marne et se termine sur le chemin n° 11 des Grammonts	inchangé (commence en face de la rue Cressent)
30	sentier du Clos du Gagneur	commence sur le chemin vicinal de Villiers et se termine sur le sentier n° 32 des Hautes Plantes	supprimé de longue date (environ office de tourisme)
31	sentier du Clos du Curé	commence sur le chemin des Clapiers n° 13 vis-à-vis le sentier n° 32, longe le Clos de M. Ruffin et se termine à la sente des Mastraits n° 26	figure encore sur le plan du PLU sous le nom : sentier du Clos de la Côte (limite Ouest de Cabrini), mais fermé aux 2 extrémités

état de reconnaissance des chemins ruraux de Noisy-le Grand en 1882

32	sentier des Hautes Plantes	commence sur le chemin des Clapiers n° 13 vis-à-vis le sentier n° 31 et se termine sur le chemin vicinal n° 1 à l'origine du sentier n° 34 des Buttes	chemin des plantes sur un plan de 1964, disparu sous la ville nouvelle : rues Monge et Galilée (ce nom a peut-être inspiré la dénomination des rues du quartier des Hauts-Bâtons)
33	sentier des Hautes Plantes à la Voierie Verte	commence sur le sentier ci-dessus n° 32 entre les parcelles n° 2460 et 2463, se termine sur le chemin rural de la Voierie Verte n° 18	disparu sous la ville nouvelle (environ rue Monge)
34	sentier des Buttes	commence sur le sentier n° 32 près le chemin vicinal n° 1 de Villiers entre les parcelles 2228 et 1733, et se termine au territoire de Villiers entre les parcelles n°627 et 628 de la section C	disparu sous le quartier Mont-d'Est (allée Bienvenue : hôtels Novotel et Ibis)
35	sentier des Noues	commence sur le chemin vicinal n°1 de Villiers entre les parcelles 1726 et 1691, et se termine au territoire de Villiers entre les parcelles 1628 et 1661 section C	disparu sous l'autoroute A 4 niveau bretelle de sortie n° 8 Noisy centre (tracé proche Bd du Rempart et rue Victor Baltard)
36	sentier du Clos de Montfort	commence à la jonction des chemins ruraux des Clapiers n° 13 et de la Voierie Verte n° 18, traverse le champier* du Clos de Monfort et se termine au chemin des Aulnettes entre les parcelles 1289 et 1546 à la section C	rue du Clos de Montfort
37	sentier des Bas-Heurts	commence sur le chemin rural n° 13 des Clapiers vis-à-vis le sentier n°38 et se termine sur le chemin des Aulnettes n° 4	rue des Bas-Heurts
38	sentier des Clapiers	commence sur le chemin rural n° 13 des clapiers vis-à-vis le sentier n° 37 et se termine à la route dép. n° 10	rue des Houdements
39	chemin des Graviers	commence sur la route Dép. n° 11 près le chemin vicinal n° 2 de Malnoue, se termine sur le chemin rural n° 10 des Châtaigniers	avenue des Graviers
40	sentier du Cormier	commence sur le chemin vicinal n° 3 de Noisy à Gournay et se termine à la limite du territoire de Champs	chemin du Bel Air